Présentation Synthétique : Comptes administratifs 2020 des LOTISSEMENTS

Les résultats de clôture 2020 des budgets urbanisme : Voltaire, Haut-Verson, Paradis et Lac sont à 0 dans les 2 sections.
En effet, s'agissant de budget de stock, les écritures qui avaient été passées en dépenses de fonctionnement, sont transférées en section d'investissement par une recette de fonctionnement du même montant, (compte7133/ chapitre 042) et la dépense qui apparait en section d'investissement (compte 3355/ chapitre 040) est équilibrée par une avance du budget principal en recette d'investissement.(compte 168748/ chapitre 16) Il s'agit de la constitution du stock de 2020.

Le montant des dépenses de 2020 :

- Pour le lotissement Voltaire : 10 670,23€ pour des frais liés aux études et achat de terrains (achat Fouquenelle, canton des Hautversan)
- Pour le lotissement Haut-Verson: pas de réalisations en 2020.
- Pour le lotissement Paradis : 720,00€ pour des frais d'annonce, pour la viabilisation des lots rue du Paradis.
- Pour le lotissement du Lac : 21 910,00€ pour des frais de maitrise d'œuvre, d'établissement de plan d'aménagement, et d'évacuation de déblais.

Donc, le montant total des avances du budget de la ville aux budgets lotissements s'élève à 33 300,06€